

**CAISSE D' ACTIONS SOCIALES  
DU PERSONNEL DES INDUSTRIES ELECTRIQUE ET GAZIERE  
DE SEINE ET MARNE**

**COMPTE RENDU - RELEVÉ DE DECISIONS N° 04/23  
BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 12 SEPTEMBRE 2023**



**ORDRE DU JOUR**

1. Validation du relevé de décision
2. Point sur la CAS
3. Modification du tarif de location de la salle Marcel Paul
4. Activités en cours
5. Informations et questions diverses

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

CGT : Jean-Louis LEFRANÇOIS (Président), Fabrice DAYNES (Secrétaire Général), Céline MILLOT (Trésorière Générale), Jean-Claude FRANCOIS (1<sup>er</sup> Vice-Président), Gilles RIVIERE (Vice-Président), Philippe BECHU (Secrétaire Général adjoint), Fabien JULLIOT (Vice-Président)  
CFDT : Valérie FOUQUET  
FO : Frédéric DORLEAC

**INVITÉS**

Carole DESARTINE GÉRARD (Chargée de mission & communication) en remplacement de l'Assistante des élus et Didier DETILLEUX (Chef de service) pour la CAS Seine & Marne

**EXCUSÉS**

CGT : Antoine MARINO (Trésorier général adjoint)

**ABSENTS**

CFE-CGC : mandat vacant

## **1- Validation du relevé de décision**

Le bureau du Conseil d'Administration approuve (à l'unanimité) des présents, le relevé de décision du 27 juin 2023.

### **DÉLIBÉRATION N°2023 – 72**

Le bureau du Conseil d'Administration, lors de sa séance du **12 septembre 2023**, approuve le relevé de décision du 27 juin 2023.

- **POUR** : 6 CGT – 1 CFDT
- **ABSTENTION** : 1 FO

## **2- Point sur la CAS**

- Le chef de service Didier DETILLEUX confirme la prise du poste de TASC au 1<sup>er</sup> octobre 2023 par Mme LEEST Chrystelle.
- Il précise qu'un agent de la CAS 77 est toujours en arrêt maladie. L'arrêt maladie est jusqu'au 30 septembre.
- L'intérimaire est prolongée jusqu'au 30 septembre pour absorber la charge de travail supplémentaire des services Accueil Conseil, Santé Solidarité et le déménagement, une prolongation jusqu'au 31 décembre 2023 est demandée. Niveau budgétaire, nous avons une marge de +100 000 €. Le coût de l'intérim jusqu'au 31 décembre est estimé à 18000 €.

### **DÉLIBÉRATION N°2023 – 73**

Le bureau du Conseil d'Administration, lors de sa séance du **12 septembre 2023**, approuve à l'unanimité des présents, la durée de l'intérim jusqu'au 31 décembre 2023.

- **POUR** : UNANIMITÉ (7 CGT – 1 CFDT – 1 FO)

- La numérisation des dossiers administratifs des bénéficiaires est prévue le 25 septembre 2023.
- Un audit sur la mise en place de la GED est prévu le 28 septembre 2023 avec tout le personnel de la CAS.
- La prise en charge des archives par la société AGS est prévue du 13 au 15 septembre 2023.
- L'agent administratif a fait sa demande de réintégration auprès de son RH et du Chef de service.

À la suite du point fait par le Chef de service, Valérie FOUQUET souhaite savoir si le télétravail a été mis en place au sein de la CAS 77, le cas échéant, dans quelles conditions et y a-t-il des retours sur le fonctionnement.

Le Président propose, comme il était prévu en début d'année, de faire un retour au bout de 6 mois d'expérience. C'est en ce sens qu'un point sera fait lors du prochain Conseil d'Administration du 26 septembre prochain.

### 3- Modification du tarif de location de la salle Marcel Paul

La convention triennale signée avec la Mairie de Bois Le Roi arrive à son terme, il semble donc opportun de revoir les tarifs.

La délégation CGT propose de ne pas augmenter les tarifs pour les bénéficiaires des IEG, mais uniquement ceux de la Mairie de Bois le Roi.

- Location pour un week end passage de 1150€ à 1200€
- Location pour un jour en semaine passage de 550€ à 600€
- Tarif horaire pour leurs associations en tout genre passage de 10€ à 12€ de l'heure.

Un rendez-vous est fixé avec la Mairie de Bois Le Roi pour les informer de ces nouveaux tarifs qui seront soumis au vote de leur Conseil Municipal.

Seul le tarif du ménage est revu à 300€ au lieu de 260€, ce dernier n'ayant pas subi d'augmentation depuis de nombreuses années.

#### DÉLIBERATION N°2023 – 74

Sur proposition de la Délégation CGT, le bureau du Conseil d'Administration, lors de sa séance du **12 septembre 2023**, approuve (à l'unanimité) des présents, la modification du tarif de location de la salle Marcel Paul.

- Tarifs pour la Mairie de Bois Le Roi :
  - Location pour un week end 1200€
  - Location pour un jour en semaine 600€
  - Tarif horaire pour leurs associations en tout genre 12€
- Tarifs pour les bénéficiaires et autres associations :

| Ordre de priorité |   | WE du vendredi 13h au lundi 8h | Journée en semaine | 4 heures | Nettoyage                    | Caution |
|-------------------|---|--------------------------------|--------------------|----------|------------------------------|---------|
| 1 - CAS Melun     | - La CAS<br>- Les commissions<br>- Les Slvies<br>- La CCAS  | gratuit                        | gratuit            | gratuit  | remise en état               | gratuit |
| 2 - IEG 77        | - Les clubs sportifs<br>- Les associations<br>- Les OS - IEG 77   | gratuit                        | gratuit            | gratuit  | 300 €                        | 2 000 € |
| 3 - IEG Autres    | - Les OS interpro 77<br>- Les autres CAS<br>- EDF et GDF du 77  | 600 €                          | 400 €              | 200 €    | remise en état<br>ou<br>300€ | 2 000 € |
| 4 - Externes      | - Les associations<br>- Les clubs sportifs<br>- Les mairies<br>- Focel<br><br>- Mairie de Bois le Roi<br>* 12€/h convention sport | 1 200 €                        | 600 €              |          | remise en état<br>ou<br>300€ | 2 000 € |
| 5- Bénéficiaires  | - Les bénéficiaires (usage exclusif)  | 600 €                          | 400 €              | 200 €    | remise en état<br>ou<br>300€ | 2 000 € |

- Le tarif du ménage est revu à 300€
  - **POUR : UNANIMITÉ (7 CGT – 1 CFDT – 1 FO)**

#### 4- Activités en cours

## ACTIVITES EN COURS

### COMMISSION ARTS ET LOISIRS / SPORT

#### ACTIVITES

| Activités               | Dates    | Places disponibles | Forclusion | Demandes       | Participants |
|-------------------------|----------|--------------------|------------|----------------|--------------|
| COURS DE PEINTURE MELUN | ANNEE 23 | 24                 | DEC 23     | 14             | 14           |
| SOIREE PARC ASTERIX     | 16/09/23 | 800                | 01/08/23   | 800            | 800          |
| PECHE                   | ANNEE 23 |                    | 31/12/23   | 53             |              |
| RUGBY                   | 14/09/23 |                    | 30/08/23   | 1 BLR<br>1 VSD |              |
| RUGBY                   | 21/09/23 |                    | 30/08/23   | 2 VSD          |              |
| SOIREE KARTING          | 29/09/23 | 90                 | 17/07/23   | 81             |              |
| RUGBY                   | 06/10/23 |                    | 30/08/23   | 5 BLR<br>2 VSD |              |

#### BILLETERIE

| Activités                            | Dates    | Places disponibles | Forclusion | Demandes | Participants |
|--------------------------------------|----------|--------------------|------------|----------|--------------|
| SPA BILLET PARCOURS AQUATONIC        | ANNEE 23 | 30                 |            |          |              |
| BILLETS KARTLAND                     | ANNEE 23 | 189                |            |          |              |
| SPA BILLET PARCOURS AQUATONIC + SOIN | ANNEE 23 | 4                  |            |          |              |

### COMMISSION PENSIONNES

#### ACTIVITES

| Activités                            | Dates    | Places disponibles | Forclusion | Demandes | Participants |
|--------------------------------------|----------|--------------------|------------|----------|--------------|
| JOURNEE A REAU                       | 21/09/23 | 50                 | 17/07/23   | 69       | 50           |
| Une virée Parisienne                 | 03/10/23 | 50                 | 06/09/23   | 77       |              |
| Repas Pensionnés                     | 19/10/23 | 350                | 29/09/23   | 23       |              |
| Comédie Musicale Notre Dame de Paris | 18/11/23 | 50                 | 14/03/23   | 50       | 50           |
| Comédie Musicale Starmania           | 10/12/23 | 50                 | 14/03/23   | 72       | 50           |

### COMMISSION JEUNESSE

#### ACTIVITES

| Activités                                   | Dates | Places disponibles   | Forclusion           | Demandes | Participants |
|---|-------|----------------------|----------------------|----------|--------------|
| COMMANDE JOUET DE NOEL (en cours d'analyse) |       | sur 1745 dans Erable | Prolongé au 05/09/23 | 1476     |              |
| LIVRE CP BAYARD                             |       |                      |                      | 57       |              |
| LIVRE CP MILAN                              |       |                      |                      | 34       |              |

## 5- Activités à venir

### La Commission Arts & Loisirs

La Soirée Karting recense aujourd'hui 81 participants correspondant à 27 équipes environ. D'autres inscriptions sont encore en attente pour des bénéficiaires issus de CMCAS de la région parisienne venant compléter celle du 77. Ces derniers seront recontactés pour les formalités.

La soirée d'ouverture de la Coupe du monde de Rugby s'est finalement déroulée à Villeneuve St Denis, faute de participants suffisants à Bois Le Roi.

Cette soirée a été très appréciée, c'est pourquoi la délégation CGT propose de renouveler l'initiative, toujours sur les sites de Villeneuve St Denis et Bois Le Roi, pour les quarts, demie finale et finale si la France se qualifie.

Les dates seront proposées si les salles sont effectivement disponibles et bien évidemment maintenues en fonction d'un nombre de participants suffisants.

### DÉLIBÉRATION N°2023 – 75

Sur la proposition de la Délégation CGT, le bureau du Conseil d'Administration, lors de sa séance du **12 septembre 2023**, approuve (à l'unanimité) des présents, d'organiser des Soirées Festives Coupe du Monde de Rugby, si l'équipe de France se maintient, sur les sites de Villeneuve St Denis et Bois Le Roi, pour un montant de 3000€, soit :

- 1000€ pour les quarts de finales
  - 1000€ pour la demie finale
  - 1000€ pour la finale
- **POUR : UNANIMITÉ (7 CGT – 1 CFDT – 1 FO)**

### La Commission Jeunesse

Valérie FOUQUET relève que sur 1745 enfants âgés de 0 à 13 ans susceptibles de commander un cadeau de Noël, 1476 ont enregistré une commande soit une différence de 269 enfants n'ayant fait aucune commande et se pose la question de savoir si ce sont des chiffres récurrents et si des SLVie sont plus impactées que d'autres.

Le Président rappelle que de multiples relances en tout genre sont faites en direction de tous les bénéficiaires tant pour les commandes que pour leur retrait durant les permanences organisées par la SLVie et malgré cela, chaque année de nombreux cadeaux ne sont pas retirés.

En parallèle, il informe qu'une analyse des commandes par SLVie sera fournie pour le prochain Conseil d'Administration du 26 septembre prochain.

Valérie FOUQUET soulève que le télétravail ainsi que les nouvelles organisations de travail mis en place (telles que Job Proxi ...) par les directions pour rendre l'Île de France plus attractive ne facilitent en rien le retrait des cadeaux en SLVie car il est difficile pour les bénéficiaires de faire coïncider leur planning et celui des permanences de SLVie.

Fabrice Daynes rappelle que la délégation CGT, contrairement à d'autres syndicats, s'est battue pour conserver ce lien de proximité que sont les SLVie.

Aujourd'hui, les correspondants organisent plusieurs permanences pour cette occasion et ce à grand renfort de communication mais force est de constater qu'il reste encore de nombreux cadeaux non réclamés.

Nul doute que pour les bénéficiaires de la SLVie 9, il n'y a pas assez de permanences programmées. Toutefois, le Président confirme que la réduction des moyens bénévoles ne permet plus d'en organiser davantage. Par conséquent, c'est peut-être aux agents en commençant par les élus de ce site de s'organiser pour pallier la fermeture de leur SLVie et mettre en place des permanences à ces moments.

## **6- Question et informations diverses :**

### **Retour sur les travaux et le déménagement de la CAS Seine & Marne**

Les employeurs ont sommé la CAS de quitter les locaux historiques du site de Melun d'ici le 31 octobre prochain.

Cependant, l'acte de propriété et les clés du nouveau site ont été remis fin juin, à la suite de quoi les travaux ont commencé en pleine période estivale et ne seront pas terminés pour le 31 octobre.

La date du déménagement devra donc être repoussé à quelques semaines et des négociations avec les employeurs sont donc entamés en ce sens.

### **Convoyages**

Le réseau bénévole de convoyeurs souhaite faire un rappel à propos du poids des bagages des enfants qui partent en colos qui sont de plus en plus lourds à transporter et manipuler.

Le Président relayera cette information auprès de la CCAS.

### **Tableau d'heures de détachement**

Valérie Fouquet souhaite savoir si le tableau des heures de détachement des élus a bien été remonté au SGE car un des membres de commissions se voit systématiquement refuser ces heures par sa hiérarchie.

Le président confirme que ce tableau, validé en Conseil d'Administration, a bien été envoyé.

Ce dernier sera d'ailleurs revu lors du prochain Conseil d'Administration du 26 septembre, puisqu'une administratrice CFE-CGC a quitté le territoire de la CAS Seine & Marne.

### **Salon de peinture**

Celui-ci est monté et démonté entièrement par une équipe de bénévoles constituée quasiment de pensionnés qui doivent manipuler des panneaux d'accrochage extrêmement lourds.

La Commission propose au Conseil d'Administration de changer ces panneaux pour faciliter les manipulations et éviter les accidents.

Ces panneaux pourront également servir à d'autres événements organisés par la CAS 77.

Les membres, après recherches et visites, fournissent aujourd'hui deux devis :

- L'un à 26 842€
- L'autre à 28 852€

De l'analyse des membres de la Commission, le devis moins disant d'un montant de 26 842€ semblerait le plus correspondre aux attentes de la CAS 77 puisqu'il inclus, les panneaux, les chariots de transports mais surtout l'éclairage adapté qui ne figure pas sur le second devis et qui s'élève à lui seul à 7550€.

Ainsi, au vu de la proximité de l'organisation du salon, le Président propose de voter l'achat et la commande de ces panneaux en rajoutant une ligne budgétaire non prévu, afin de les recevoir dans les temps.

### **DÉLIBÉRATION N°2023 – 76**

Le bureau du Conseil d'Administration, lors de sa séance du **12 septembre 2023**, approuve (à l'unanimité) des présents, le choix de la Commission Arts & Loisirs, en rajoutant une ligne budgétaire proposé par le Président, pour de nouveaux panneaux d'accrochage dédiés à la Salle Marcel Paul, pour un montant de 26 842€ comprenant :

- 69 panneaux
  - Chariots de transport
  - Éclairage
- **POUR : UNANIMITÉ (7 CGT – 1 CFDT – 1 FO)**

### **Projet anticipé de la Commission Arts & Loisirs**

La Commission Arts & Loisirs propose, avec notre partenaire historique TOURISTRA Vacances, un séjour à la montagne du 17 au 24 mars 2024 à Morzine, en pension complète, avec ou sans forfait, sans transport, pour 50 personnes pour un budget prévisionnel de 13 000€.

En lançant rapidement ce projet, les inscriptions pourront être enregistrées et l'option pourra être confirmée d'ici fin septembre.

### **DÉLIBÉRATION N°2023 – 78**

Sur proposition de la Délégation CGT, le bureau du Conseil d'Administration, lors de sa séance du **12 septembre 2023**, approuve (à l'unanimité) des présents, la proposition de la Commission Arts & Loisirs d'organiser, en partenariat avec TOURISTRA Vacances, un séjour à Morzine du 17 au 24 mars 2024 pour 50 personnes.

- En pension complète
  - Avec ou sans forfait
  - Sans transport
- **POUR : UNANIMITÉ (7 CGT – 1 CFDT – 1 FO)**

**Le prochain Bureau du Conseil d'Administration est prévu le Mardi 17 octobre 2023**